



Une Pétition Aux évêques Canadiens

La contraception doit être jugée objectivement comme étant si profondément illégitime qu'elle ne peut être justifiée pour aucune raison. Croire ou affirmer le contraire est l'équivalent de prétendre que dans la vie humaine, il peut survenir des situations où il est légitime de ne pas reconnaître Dieu comme étant Dieu. (Pape Jean-Paul II, cité dans L'Osservatore Romano, 10 octobre 1983. Traduction libre.)

Éminences, Grâces et Excellences,

Comme vous le savez, la mentalité contraceptive est généralisée à travers l'Église catholique au Canada. La plupart des couples catholiques en âge d'enfanter empêchent la grossesse par la stérilisation ou la contraception. Le taux de natalité est suicidaire. La mort de l'Église est assurée dans les lieux où la contraception règne. Il a été dit avec justesse que "Notre plus grande responsabilité morale est de convertir la mentalité contraceptive".

La contraception est la racine de laquelle germent plusieurs maux spirituels: l'avortement, l'infidélité, le divorce, les relations sexuelles pré-maritales, l'acceptation de l'activité homosexuelle, les revendications pour le « mariage » des couples de même sexe et la corruption de la vie politique et des médias. Ces problèmes surgissent inévitablement lorsque, sur une grande échelle, l'activité sexuelle est délibérément détournée de sa fin véritable du don de la vie, en faveur d'une indulgence stérile et luxurieuse.

Édéclin moral et social ne se produit généralement pas sans l'implication tant donné que le de l'Église, il reconnaît qu'au Canada la mentalité contraceptive a été encouragée faut par la *de Winnipeg* des évêques canadiens, publiée le 27 septembre 1968. **Déclaration Dans Déclaration, on disait aux Catholiques que dans certaines circonstances, les cette époux pouvaient être rassurés que « quiconque choisit cette voie [i.e. contraception] qui lui semble juste agit ainsi en bonne conscience » (26).** Cet enseignement est contraire à la charité, à la justice et à la vérité. Il est en contradiction avec l'enseignement invariable de l'Église à l'effet que la contraception est un mal intrinsèque qui ne donne lieu à aucune exception (*Humanae Vitae*, 14). D'innombrables Catholiques se sont basés sur la *Déclaration de Winnipeg* pour justifier leurs pratiques contraceptives.

Afin de restaurer au Canada la vérité concernant la vie et l'amour, nous implorons que la *Déclaration de Winnipeg* soit révoquée par vous, nos bergers spirituels. Nous demandons que tous les cours de préparation au mariage, tous les textes et les enseignements de catéchèse, toute prédication et tout conseil fournit lors de la confession soit en accord avec *Humanae Vitae*, qui nous a été donné avec l'autorité du Christ (HV, 6).

Une telle action de la part d'une hiérarchie nationale ne serait pas sans précédent. En 1990, les évêques des Philippines ont publié une lettre pastorale dans laquelle ils s'excusaient d'avoir manqué à leur devoir de promouvoir l'enseignement de l'Église au sujet de la contraception. Ils ont dit : « Nous vous avons abandonnés à vos consciences confuses et esseulées en prétextant : 'suivez ce que votre conscience vous dit'. Nous n'avons pas réalisé que c'étaient nos consciences qui avaient d'abord besoin d'être formées. » (*Traduction libre*).

Lors de leur réunion de novembre 2003, la Conférence des évêques des États-Unis a voté en faveur d'un

